



Les élus vous présentent le

# **BULLETIN MUNICIPAL**

*Numéro 4 – lundi 06 octobre 2025*

## **Le mot du Maire :**

Chers habitants,

La période estivale est maintenant terminée et nous avons pu constater avec un immense plaisir, que notre aire de loisirs du centre bourg est devenue un lieu de rencontre appréciée de tous. Des bains de soleil réalisés par les étudiants de l'Enstib sont venus améliorer le confort des lieux. Vous avez pu ou vous pourrez encore découvrir, pendant quelques semaines, une exposition photos mise en place gracieusement par la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Je remercie chaleureusement Michel Heinrich, son Président. La machine à pain a trouvé sa vitesse de croisière et nous apporte un confort supplémentaire. Le service de vélos « Vivolt » à la demande, très apprécié, fonctionne merveilleusement bien.

Nous demandons à tous les propriétaires d'animaux de veiller à la propreté de l'aire de loisirs.

Dans la même thématique, il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas divaguer librement dans les quartiers. Les propriétaires doivent également veiller à gérer les aboiements intempestifs de leurs animaux. Dans certains quartiers cet été, ces nuisances diurnes et parfois nocturnes ont été difficilement acceptables...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la mairie dans une ambiance festive et conviviale, dimanche 28 septembre, les nouveau-nés, les nouveaux habitants, ainsi que les bacheliers 2025, nombreux cette année, ce qui démontre que nos jeunes réussissent bien et nous nous en réjouissons. Nous avons également reçu quelques étudiants de l'Enstib, très investis depuis quelques années pour améliorer le mobilier urbain de notre village.

L'effectif de nos écoles s'établit à 17 élèves en primaire et 24 élèves en maternelle. Une aide pédagogique intervenant deux demi-journées par semaine est attribuée à l'école maternelle pour apporter un soutien à l'enseignante en place. Les conditions de cette nouvelle rentrée sont très favorables aussi bien pour les enseignantes que pour les enfants. Je m'en réjouis. Nous accueillons Juliette Claudel venant de l'école de Girmont, qui a demandé sa mutation à l'école de Dinozé. Elle prend en charge cette année la classe de maternelle. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous vous rappelons que notre commune participe à hauteur de 50 % au montant de l'abonnement annuel de bus pour les collégiens et lycéens de Dinozé et également à hauteur de 20 euros par enfants pour les licences de sports. Si vous êtes concernés, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie. L'aide communale aux familles s'élève à plus de 2500 € en 2024/2025.

Dans la continuité de la réfection de nos chaussées, plusieurs rues ont été rénovées cette année, la rue de la Rondenolle, une partie de la rue de la Haute Roche et enfin la rue de la Moselle. Cette dernière voit sa vitesse limitée à 30 km/h, une signalisation adaptée vient d'être mise en place. Merci de respecter cette nouvelle réglementation pour le bien-être et la sécurité des riverains.

La municipalité envisage la pose d'un panneau numérique d'informations devant la mairie afin d'améliorer la communication auprès des habitants. Ce panneau servira également pour annoncer les informations des associations et limitera ainsi la distribution de supports « type papier » dans les boîtes à lettres. Une demande de subvention est déposée à la région. Subvention espérée 30 %.

Un tableau numérique de travail sera installé en fin d'année à l'école élémentaire. La dépense ne pourra être engagée qu'après le vote de la commission permanente du conseil départemental qui aura lieu le 20 octobre. Subvention espérée de 50 % de l'investissement.

### Quelques dates à retenir :

- **Dimanche 23 novembre** ; repas des aînés à la salle de convivialité organisé en association avec le restaurant « la Papillote de Dinozé »
- **Vendredi 5 décembre** : visite de saint Nicolas à l'école et dans les entreprises du village
- **Vendredi 5 décembre à 18 h** : défilé du char de Saint Nicolas avec l'association ABC Rock'nroll (chocolat et vin chaud à la mairie à l'issue du défilé)
- **Samedi 13 décembre matin** : distribution des colis aux aînés n'ayant pas pu participer au repas
- **Vendredi 19 décembre de 17 h à 19 h** : photos et rencontre avec le père Noël (dépôt des lettres des enfants).
- **Dimanche 4 janvier 2026** : Vœux de la municipalité aux habitants à la salle de convivialité

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce bulletin d'informations. L'équipe municipale reste à votre écoute et vous assure de son profond dévouement.

Pour l'équipe municipale,  
**Le Maire, Wilfrid  
GRANDMAIRE**

## **Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur les points suivants :**

### **Vie communale**

#### **Renouvellement de l'assurance du personnel communal**

Le contrat d'assurance couvrant les agents communaux arrive à échéance fin 2025. Après examen, le conseil a choisi de renouveler le partenariat avec Groupama pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2026. Ce contrat garantit la bonne protection sociale des agents et la continuité du service public communal.

#### **Projet d'installation d'un panneau d'information numérique**

Afin de mieux informer les habitants, la commune souhaite installer un panneau lumineux devant la mairie. Ce dispositif moderne permettra de diffuser les annonces municipales, les informations réglementaires, mais aussi les événements locaux, de manière plus claire et plus visible que les panneaux d'affichage classiques. Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif « Coup de Pouce Rural ».

## Caméras de vidéoprotection

Devant les intrusions malveillantes dans les propriétés cet été, le conseil étudie la mise en place de caméras de surveillance sur certains points stratégiques du village. L'objectif est de renforcer la sécurité des biens et des personnes, tout en respectant la réglementation en vigueur. Une rencontre avec une équipe spécialisée de la gendarmerie sera demandée.

## Éducation et jeunesse

### Restauration scolaire

La commune a renouvelé sa convention avec l'EHPAD « Anne et Jean-Marie Compas » qui prépare les repas des enfants. À compter de la rentrée 2025/2026, le prix du repas est fixé à 4,75 € TTC. Cette évolution correspond à l'augmentation des coûts de préparation et d'approvisionnement. Monsieur le Maire rappelle que le tarif des repas était figé depuis 2 ans et que l'augmentation demandée cette année est de 0.05 cts. Ce qui rend le prix d'un repas parmi les plus compétitif de notre secteur.

**Monsieur le Maire précise que le prix réel d'un repas est de l'ordre de 10 €** si l'on tient compte des coûts du personnel mis à disposition par la municipalité et non refacturés aux parents.

### Tarifs de la garderie périscolaire

Les tarifs de la garderie restent inchangés pour l'année scolaire 2025/2026 :

- Matin (7h30-8h30) : 1,50 € (QF < 800) / 1,60 € (QF > 800)
- Midi (11h30-13h30) : 2,00 € (QF < 800) / 2,20 € (QF > 800)
- Soir (16h30-18h30) : 1,80 € (QF < 800) / 2,00 € (QF > 800)

Ces tarifs tiennent compte du quotient familial, comme demandé par la CAF, afin de garantir l'équité pour toutes les familles du territoire.

### Activités périscolaires et extrascolaires

La commune renouvelle son partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Vosges pour l'année scolaire 2025/2026. Cette collaboration permet de maintenir des activités de qualité en dehors du temps scolaire, en complémentarité avec l'école. Les enfants de Dinozé continueront ainsi à bénéficier d'animations périscolaires et extrascolaires adaptées.

## Travaux et finances

### Coopération technique avec la CA d'Épinal

Le conseil a validé l'avenant n°2 à la convention signée avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Cette convention permet à la commune de bénéficier d'une assistance pour les marchés publics, la recherche de subventions ou encore les projets liés à l'efficacité énergétique. La participation financière passe de 2,50 € à 3 € par habitant et l'accord est prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.

## Ajustement du budget communal

Une petite régularisation comptable a été effectuée pour l'exercice 2025. Il s'agit d'un ajustement de 0,13 € lié aux amortissements, sans conséquence sur les finances globales de la commune.

## Rapports consultables en mairie

- Le rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV) est disponible au secrétariat de mairie ou en ligne sur [www.sdev88.fr](http://www.sdev88.fr)
- Le rapport de gestion 2024 de la société SPL-Xdemat, qui fournit des outils numériques aux collectivités, peut également être consulté en mairie.

## Urbanisme

Plusieurs Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été reçues concernant des biens mis en vente sur le territoire communal. Ces informations permettent à la mairie d'exercer, si nécessaire, son droit de préemption

## Informations diverses :

**La ruche du bricolage** : L'association a repris ses activités tous les jeudis après-midi à partir de 14 h à la salle de convivialité. Si vous êtes intéressés par les activités manuelles, vous pouvez rejoindre le groupe de travail.

**Association ABC Rock & Roll** : Des cours de danse/forme (remise en forme ludique avec la danse) sont proposés les mardis de 20h30 à 21h30 à la salle de convivialité. Contact : Chantal Marchal 06 44 01 29 49 Email [marchal.chantal@orange.fr](mailto:marchal.chantal@orange.fr)

**Char de Saint Nicolas** : Si vous souhaitez participer à la création du char, vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles. Contact : Alain Renaud au 06 15 35 89 84

### **Réseau d'éclairage public** :

Plusieurs points de nos éclairages publics dysfonctionnent, l'entreprise Citéos doit faire prochainement un audit et sera ensuite missionnée pour réaliser les travaux de réparation nécessaires.

Un accident de circulation a provoqué la chute d'un poteau support d'un candélabre le 27 septembre rue Camille Krantz, Enedis doit poser un nouveau poteau dans les meilleurs délais, l'éclairage public restera perturbé sur le secteur de la rue Camille Krantz et rue de la Moselle, dans l'attente de cette réparation.

Suivez l'actualité de Dinozé sur :



Notre site internet

<https://dinoze.fr>



Notre page Facebook

<https://www.facebook.com/DinozeOfficiel>



Sur Instagram

[https://www.instagram.com/dinoze\\_officiel/](https://www.instagram.com/dinoze_officiel/)